

**ARRETE N°2026 - 034
PORTANT RÉPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-
SAONE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 21 avril 2026, fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations aux conseil d'administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu le nombre de fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet et à temps non complet des catégories A, B, C employés par les communes et les établissements publics locaux affiliés au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Saône déterminant le nombre de voix attribué à chaque électeur.

ARRETE

ARTICLE 1 : La répartition des sièges au conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône s'établit comme suit :

- Représentants des communes affiliées : 17 sièges
- Représentants des établissements publics locaux affiliés : 3 sièges
- Représentants du Département au titre du collège spécifique : 2 sièges

ARTICLE 2 : Le Président est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Haute-Saône et affiché dans les locaux du Centre de Gestion et publié sur son site internet.

Fait à Vesoul, le 21 avril 2026

Le Président,

Michel DÉSIRÉ



LE PRESIDENT

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, 30 rue Charles Nodier 25000 Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publicité

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr